

Département de la Somme

Arrondissement d'AMIENS

Communauté de Communes
Nièvre et Somme
1, allée des quarante
Parc d'Activités des Hauts du
Val de Nièvre – BP 30214
80420 FLIXECOURT

Tél : 03.22.39.40.40

OBJET :

Formation de la commission
assainissement (remplace la
délibération du 10 juillet 2020)

Date de convocation :
1 février 2024

Date de séance :
7 février 2024

Date d'affichage :
14 février 2024

Membres en exercice : 55

Membres présents : 39

Membres votants : 44

Jours et heures d'ouverture :
du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h00
de 13h30 à 17h00
du vendredi de 8h30 à 12h00

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-quatre, le sept février, le conseil
communautaire légalement convoqué s'est réuni à la salle des
fêtes de Crouy-Saint-Pierre, sous la présidence de Monsieur René
LOGNON.

Etaient présents :

Mmes BENEDINI, DUFRENOY, LEPOIX, LEBRUN, DIRUY, ROUSSEL,
SOUILLARD, DE ALMEIDA, MINET, LEMAIRE, ALEXANDRE,
Mrs LEITAO, DE LIMERVILLE, HERBETTE, MOREL, FOURCROY,
VIGNON, DELASSUS, POISSON, DELFOSSE, MARECHAL, GAILLARD,
LOGNON, DELAFOSSE, COLOMBEL, CARPENTIER, BEC, FRANCOIS,
WALIGORA, OLIVIER, DELVILLE, BELLAREDJ, PARMENTIER, CARLE,
DELATTRE, LOUETTE, BOULARD, DUCROTOY, GROSSEL,

Etaient absents, excusés :

Mmes CHEVALIER, CAPRON, LICOUR, CERNEY,
Mrs PINCHON, ALEXANDRE, LEULIER, MAUGER, GUILLOT,
MADANI-BUTIN, BLAIZEL, TIRMARCHE, HENRY, BOULLET, LEBLANC
D, LEBLANC JM.

M ALEXANDRE donne pouvoir à MME BENEDINI
M MAUGER donne pouvoir à M CARPENTIER
M HENRY donne pouvoir à M PARMENTIER
MME LICOUR donne pouvoir à M DELATTRE
MME CERNEY donne pouvoir à M DUCROTOY

Secrétaire de séance : MME SOUILLARD

La séance étant ouverte,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts de la Communauté de Communes Nièvre et Somme
actuellement en vigueur,

CONSIDERANT la nécessité de délibérer à nouveau pour désigner
les membres de la commission assainissement,

EXPOSE DES MOTIFS :

Monsieur le Président expose : M GACQUER n'étant plus délégué
communautaire pour la commune de Berteaucourt les Dames, il
convient de délibérer à nouveau pour procéder à son
remplacement au sein de la commission assainissement.

Après en avoir délibéré, sont élus, à l'unanimité, membres de la Commission assainissement :

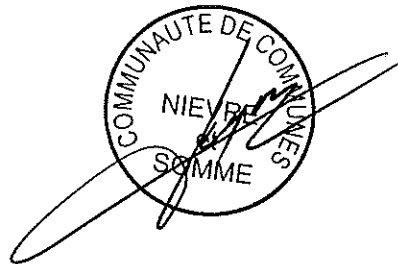
Président :

Monsieur Nicolas MARECHAL, Maire de DOMART EN PONTHEIU, Vice-Président de la structure intercommunale.

Membres :

Madame Sylvie DE ALMEIDA
Madame Brigitte LEPOIX
Monsieur Anthony DELVILLE
Monsieur Manuel GUILLOT
Monsieur Éric OLIVIER
Monsieur Antony DELASSUS
Monsieur Joël BOULARD

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an indiqués ci-dessus



Pour extrait conforme,
Le Président.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire compte tenu de sa transmission en préfecture le 13 février 2024 et de sa publication le 14 février 2024.

